



Événements  
Attractions  
Québec

## APPEL À PROJETS DE RECHERCHE DANS LE CADRE D'UN STAGE UNIVERSITAIRE DE DEUXIÈME CYCLE

---

L'association touristique sectorielle Événements Attractions Québec (ÉAQ) souhaite offrir l'opportunité à un(e) étudiant(e) de faire un stage d'intervention de recherche appliquée dans le cadre de ses études de deuxième cycle universitaire.

### À PROPOS D'ÉVÉNEMENTS ATTRACTIONS QUÉBEC

Respectivement fondés en 1975 et 1992, Festivals et Événements Québec et la Société des Attractions Touristiques du Québec sont deux organismes à but non lucratif qui œuvrent depuis novembre 2019 sous la marque conjointe Événements Attractions Québec (ÉAQ). Ils ont pour mission de concerter, représenter et soutenir les attractions touristiques, les festivals et les événements en une communauté dynamique et innovante pour contribuer pleinement à la vitalité du Québec. Ils regroupent annuellement plus de 500 membres composés de festivals, d'événements, d'attractions touristiques et de corporations touristiques répartis dans toutes les régions du Québec. ÉAQ est propriétaire de médias numériques œuvrant sous la marque Quoi faire au Québec.

### INFORMATION SUR LE STAGE D'INTERVENTION EN RECHERCHE APPLIQUÉE

L'étudiant(e) choisi(e) **débutera son stage le 1er juillet 2024, travaillera pour un total de 400 heures et devra compléter son projet et ses livrables avant le 31 mars 2025.** La gestion des heures de travail par semaine sera déterminée d'un commun accord avec la responsable du stage.

L'étudiant(e) devra **travailler en présentiel au bureau d'Événements Attractions Québec au 7665 Boul. Lacordaire, Montréal, Québec, H1S 2A7 tous les jeudis** pour un minimum de 3h.

L'étudiant(e) travaillera en tant que stagiaire dans le département de recherche et d'intelligence d'affaires et **sera supervisé(e) par Teresa Hernandez-Truesdell – Responsable de la recherche et de l'intelligence d'affaires.**

L'étudiant(e) recevra **une compensation monétaire de 2 500\$ qu'il(elle) devra facturer à Événements Attractions Québec.** Le premier 50% (1 250\$) pourront être facturés le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le deuxième 50% (1 250\$) à la fin du stage.

Pour son projet, **l'étudiant(e) aura accès à la base de données d'Événements Attractions Québec** et aura la possibilité de contacter les festivals, événements et/ou attractions membres de l'association dans le cadre de son projet de recherche.

L'étudiant(e) aura **accès à la bibliothèque de recherche d'Événements Attractions Québec** qui contient tous les rapports, études, infographies et base de données brutes des anciens projets de recherche produits.

*L'étudiant(e) ne peut divulguer aucune information qu'il reçoit relativement au personnel, aux finances ou autres affaires d'Événements Attractions Québec, cette information devant être traitée avec la plus stricte confidentialité.*

## CONTENU DE LA PROPOSITION DE PROJET

1. Sujet de recherche
  - Présentation du sujet de recherche et de la question de recherche
  - Proposition du cadre théorique
2. Méthodologie de la recherche
  - Choix de méthodologie (qualitative, quantitative ou hybride)
  - Proposition de ou des instrument(s) de collecte (ex. : sondage, groupe de discussion, observation, base de données, etc.)
3. Présentation de l'étudiant(e)
4. Curriculum vitae de l'étudiant(e)

## CRITÈRE DE SÉLECTION DU PROJET

- Le sujet du projet de recherche doit porter sur les festivals, les événements et/ou les attractions.
  - Le ou les cas étudiés peuvent porter sur une, plusieurs ou l'entièreté des catégories festivals, événements et attractions présentées en annexe.
- Le ou les livrable(s) du projet de recherche se doivent de fournir des informations, constatations, recommandations ou données pouvant venir soutenir les festivals, événements ou attractions du Québec.
- La méthodologie proposée se doit d'être réalisable dans le cadre du stage par les outils fournis et le temps de travail.

*Événements Attractions Québec se laisse le droit de ne choisir aucune proposition de projet dans le cas où ils ne répondraient pas aux critères de sélection.*

*Le projet se doit d'être approuvé par le Ministère du Tourisme dans le cadre du programme de financement Continuum 2020-2025 d'Événements Attractions Québec.*

## MODALITÉ D'INSCRIPTION À L'APPEL À PROJETS

L'étudiant(e) devra envoyer tous les documents requis par courriel à **[recherche@eaq.quebec](mailto:recherche@eaq.quebec)** avant le 17 novembre 2023 à 12h00 (midi).

Seul l'étudiant(e) choisi(e) pour le stage d'intervention en recherche appliquée sera ensuite contacté(e) par Événement Attraction Québec, et ce, avant le 8 décembre 2023.

## ANNEXE – CATÉGORIE DE FESTIVALS, ÉVÉNEMENTS ET ATTRACTIONS

### DÉFINITIONS SECTORIELLES

En tant qu'association touristique sectorielle, Événements Attractions Québec doit clairement définir qui elle représente afin d'offrir des services adaptés aux besoins de ses membres. Voici les définitions d'attractions touristiques, de corporations touristiques et d'événements telles qu'établies par ÉAQ.

### ATTRACTIONS ET CORPORATIONS TOURISTIQUES

Définition d'attraction touristique selon ÉAQ : Un lieu ou un produit, aménagé, construit ou créé, à caractère saisonnier ou permanent, qui possède la capacité d'attirer des excursionnistes et touristes grâce à une caractéristique distinctive.

Catégories d'attractions touristiques qui peuvent être membres :

Catégories
Activité Autochtone
Activité hivernale
Activité récréative et sportive intérieure
Activité récréative et sportive extérieure
Agrotourisme
Casino et salons de jeux
Circuit touristique et tour guidé
Croisière
Hébertisme aérien
Jardin
Mine ou caverne
Musée et centre d'interprétation
Parc aquatique
Parc d'attractions et thématiques
Parc et site naturel
Site historique, patrimonial et religieux
Spa nature
Théâtre et lieu de diffusion culturelle
Visite industrielle
Zoo et aquarium

**Définition de corporation touristique selon ÉAQ** : Regroupement local, régional ou national ayant pour objectif le soutien et la promotion des attractions touristiques et/ou des festivals et événements, ainsi que la mise en valeur de l'offre touristique.

### FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Définition d'événement selon ÉAQ : Une activité ou un ensemble d'activités d'animation se déroulant autour d'un thème central et selon une programmation ayant une durée limitée.

**Catégories d'événements** qui peuvent être membres :

- Festival, fête populaire ou carnaval
- Fête commémorative
- Manifestation sportive
- Exposition agrotouristique ou artisanale

Thématiques :

Catégories
Expositions agricoles et horticulture
Art littéraire et poésie
Art visuel et nouvelles technologies
Artisanat et métiers d'art

Cinéma et théâtre
Couleurs d'automne
Rodeo Western
Gastronomie et dégustation
Environnemental et Éco-responsable
Ethnique et folklorique
Événements Autochtones
Familial et populaire
Événements hivernaux et de Noël
Fête nationale
Feux d'artifice
Historique et commémoratif
Humour, cirque et arts de la rue
Montgolfières
Musical
Sportif
Voitures et Camions